

De l'oraliture créole à l'internet

0. Préliminaires

Le mot premier ministre Compton de Sainte-Lucie, idéologiquement et politiquement opposé à la promotion de la langue créole a eu cette phrase créole restée célèbre : « Konpiouta pa ka palé kréyol », voulant signifier par là que la seule langue utile était l'anglais, langue des ordinateurs. En quoi, il avait tout à la fois tort et raison : tort parce que la relation de plus en plus en plus conviviale entre l'ordinateur et son utilisateur passe maintenant par la langue de ce dernier ; raison parce que la langue dans laquelle se produit la science et la technologie informatiques est de plus en plus massivement l'anglo-américain. Tout comme, dans la culture occidentale, la langue de la production philosophique a longtemps été le grec, relayé par le latin. Tout comme également la philosophie heideggerienne ne peut se concevoir sans la langue allemande. Ces remarques liminaires peuvent apparaître comme une mise en cause des vertus de la traduction et comme une limitation voire une récusation de l'universalité des langues. En fait, elle sont un appel à réfléchir sur le statut fonctionnel des langues, à l'intérieur d'un écosystème langagier donné. C'est cela que je voudrais mettre en évidence avec, pour objectif, d'étudier les enjeux de la parole créole confrontée à la conjoncture de l'extrême modernité, à savoir l'internet.

1. L'écologie des langues

1.1. principes de base

L'étude de ce point s'organisera autour de la présentation et l'étude de quelques principes préalables découlant de l'arbitraire du signe linguistique :

0. Préliminaires

Le mot premier ministre Compton de Sainte-Lucie idéologiquement et politiquement opposé à la promotion de la langue créole a eu cette phrase restée célèbre : « Kòmpouta pa ka paé kréyol », voulant signifier par là que la seule langue utile était l'anglais, langue des ordinateurs. En quoi, il avait tout à la fois tort et raison : tort parce que la relation de plus en plus conviviale entre l'ordinateur et son utilisateur passe maintenant par la langue de ce dernier ; raison parce que la langue dans laquelle se produit la science et la technologie informatiques est de plus en plus massivement l'anglo-américain. Tout comme, dans la culture occidentale, la langue de la production philosophique a longtemps été le grec, relayé par le latin. Tout comme également la philosophie heideggerienne ne peut se concevoir sans la langue allemande. Ces remarques liminaires peuvent apparaître comme une mise en cause des vertus de la traduction et comme une limitation voire une récusation de l'universalité des langues. En fait, elle sont un appel à réfléchir sur le statut fonctionnel des langues, à l'intérieur d'un écosystème langagier donné. C'est cela que je voudrais mettre en évidence avec, pour objectif, d'étudier les enjeux de la parole créole confrontée à la conjoncture de l'extrême modernité, à savoir l'internet.

1. L'écologie des langues

1.1. principes de base

L'étude de ce point s'organise autour de la présentation et l'étude de quelques principes préalables découlant de l'arbitrage du signe linguistique :

- 1) La diversité
- 2) la dimension sensorielle, en l'occurrence acoustico-vocale
- 3) la dimension individuelle de la prise en charge de la langue par chaque locuteur
- 4) la dimension temporelle, qui conduit à parler deux langues successivement (code-switching) et, par là même, interdit la possibilité de les parler en même temps, sauf à en créer une troisième (code mixing)
- 5) la compétition potentielle qui s'établit entre langues en contact (situation qui définit un *écosystème*) pour l'hégémonie, c'est à dire occuper le plus grand espace de parole, : cette hégémonie est liée au principe *homoglossique*, en vertu duquel les échanges linguistique se font dans une langue donnée, éliminant par la même les autres langues dont toute participation active à l'acte de communication relève du principe contraire : l'*hétéroglossie*¹, c'est à dire d'une communication qui suppose l'utilisation de plusieurs langues. Il est évident que le cadre homoglossique de la communication linguistique conduit à l'affrontement et la compétition pour l'hégémonie alors que le cadre hétéroglossique est plus volontiers générateur de complémentarités.
- 6) l'incompatibilité fonctionnelle des langues entre elles : si deux ou plusieurs langues occupent le même créneau fonctionnel, seule l'une d'entre elles, la plus puissante y demeurera, en éliminant les autres. La répartition complémentaire des fonctions est, au contraire de nature à assurer la pérennité des langues dans un écosystème donné. La diglossie classique français-créole est le cas-type de complémentarité à

¹ Le Père Labat nous dit que les Caraïbes ayant massacré leurs ennemis Arawaks et ayant épousé leurs femmes, la communication entre hommes d'un côté et femmes et enfants non-pubères, de l'autre, se fait respectivement en caraïbe et en arawak, définissant une diglossie non pas homoglossique mais hétéroglossique. Le code switching est aussi une manifestation de l'hétéroglossie chez un locuteur donné.

- 1) La diversité
- 2) la dimension sensorielle, en l'occurrence acoustico-vocale
- 3) la dimension individuelle de la prise en charge de la langue par chaque locuteur
- 4) la dimension temporelle, qui conduit à parler deux langues successivement (code-switching) et par là même, interdit la possibilité de les parler en même temps, sauf à en créer une troisième (code mixing)
- 5) la compétition potentielle qui s'établit entre langues en contact (situation qui définit un écosystème) pour l'hégémonie, c'est à dire occuper le plus grand espace de parole ; cette hégémonie est liée au principe homogénéisateur, en vertu duquel les échanges linguistiques se font dans une langue donnée, éliminant par là même les autres langues dont toute participation active à l'acte de communication relève du principe contraire : l'hétérogénéité¹, c'est à dire d'une communication qui suppose l'utilisation de plusieurs langues. Il est évident que le cadre homogénéisateur de la communication linguistique conduit à l'affrontement et la compétition pour l'hégémonie alors que le cadre hétérogénéisateur est plus volontiers générateur de complémentarités.
- 6) l'incompatibilité fonctionnelle des langues entre elles : si deux ou plusieurs langues occupent le même créneau fonctionnel, seule l'une d'entre elles, la plus puissante y demeurera, en éliminant les autres. La répartition complémentaire des fonctions est, au contraire de nature à assurer la pérennité des langues dans un écosystème donné. La diglossie classique français-créole est le cas-type de complémentarité à

¹ Le fait est que les Créoles ont souvent leur statut Avroais et que pour leur forme, la communication entre locuteurs d'un côté et français non-locuteurs de l'autre, se fait respectivement en créole et en français, définissant une diglossie non homogénéisatrice mais hétérogénéisatrice. Le code switching est aussi une manifestation de l'hétérogénéité chez un locuteur donné.

effet conservatoire pour l'une et l'autre langue, parce que précisément, elle permet d'éviter toute compétition fonctionnelle. La diglossie est certes mal vécue (et de ce fait, vilipendée) au plan politique et psycho-sociologique, mais elle constitue une condition objective de la préservation, à l'échelle humaine² des locuteurs, des deux langues en contact.

1.2. les sanctions écologiques

A l'échelle humaine, des créoles ont disparu : les créoles de Trinidad et de la Grenade dont on possède des témoignages indubitables de leur vitalité et de leur large diffusion dans les pays concernés sont morts ou moribonds. Dans chacun de ces pays concernés par un créole à base lexicale française (très proche de ceux de la Guadeloupe et de la Martinique³), le créole a été éliminé non pas parce qu'il était en compétition avec l'anglais (en effet, l'anglais était la langue dominante d'une diglossie anglais/créole BLF, après avoir été la langue dominante d'une diglossie français /anglais où le français, en concurrence avec l'anglais a été éliminé) mais parce qu'il se sont trouvés occuper le même créneau fonctionnel de la langue basse avec un créole à base lexicale anglaise, qui de ce fait, les a éliminés. Sainte-Lucie et la Dominique reste encore relativement protégées d'une telle évolution car le créole qui y est parlé est doté d'une fonction de langue véhiculaire pour les contacts avec les voisins que sont la Martinique et la Guadeloupe.

D'une manière générale, l'élimination d'une langue se fait par deux voies :

² De toute manière, sur le long terme les langues évoluent mais elles le font de telle sorte que les locuteurs ont tous le sentiment d'une continuité linguistique.

³ Ils appartiennent tous au groupe des créoles à base lexicale française (ou créoles BLF) par opposition aux créoles à base lexicale anglaise (ou créoles BLA)

effet conservatoire pour l'une et l'autre langue, parce que
précisément, elle permet d'éviter toute compétition fonctionnelle.
La diglossie est certes mal vécue (et de ce fait, vilipendée) au
plan politique et psycho-sociologique, mais elle constitue une
condition objective de la préservation, à l'échelle humaine, des
locuteurs, des deux langues en contact.

1.2. les sanctions écologiques

A l'échelle humaine, des créoles ont disparu : les créoles
de Trinidad et de la Grande dont on possède des témoignages
indubitables de leur vitalité et de leur large diffusion dans les
pays concernés sont morts ou moribonds. Dans chacun de ces
pays concernés par un créole à base lexicale française (très proche
de ceux de la Guadeloupe et de la Martinique), le créole a été
éliminé non pas parce qu'il était en compétition avec l'anglais
(en effet, l'anglais était la langue dominante d'un diglossie
anglais/créole B.L.F., après avoir été la langue dominante d'une
diglossie français/anglais ou le français, en concurrence avec
l'anglais a été éliminé) mais parce qu'il se sont trouvés occuper
le même créneau fonctionnel de la langue passe avec un créole à
base lexicale anglaise, qui de ce fait, les a éliminés. Sainte-Lucie
et la Dominique reste encore relativement protégées d'une telle
évolution car le créole qui y est parlé est doté d'une fonction de
langue véhiculaire pour les contacts avec les voisins qui sont la
Martinique et la Guadeloupe.

D'une manière générale, l'élimination d'une langue se fait
par deux voies :

¹ Ce texte mentionne, sur le long terme les langues évoluent mais elles le font de telle
sorte que les locuteurs ont tout le sentiment d'une continuité linguistique.
² Il s'agit d'un type de diglossie qui se trouve dans les pays où le français (ou créole)
B.L.F. est opposé aux créoles à base lexicale anglaise (ou créoles B.L.A.)

- l'élimination du nombre de locuteurs (par éradication physique de ces derniers ou bien par non-transmission intergénérationnelle de cette langue)
- l'absorption de cette langue dans une autre (cas de glottophagie)

On le voit : la sanction écologique de la compétition fonctionnelle entre plusieurs langues au sein d'un même écosystème consiste en l'élimination à terme d'une des langues (la plus faible) sauf si une diversification des fonctions se trouve avoir été mise en œuvre, pour des raisons historiques ou autres. A Maurice et aux Seychelles, le français et le créole ont pu se maintenir aux côtés de l'anglais au prix d'une diversification des fonctions : très grossièrement, anglais, langue du commerce et de la relation internationale, français langue de la culture (la presse, dans ces pays est majoritairement en langue française, créole langue de l'identité dotée d'une fonction véhiculaire forte.

1.3. les nouvelles données de la diglossie : la question de la transmission des langues

2. Destins de la parole créole dans les petites Antilles (Guadeloupe, Dominique, Martinique, Sainte-Lucie) à l'heure de l'internet. (exposé de Daniel Barreteau)

- l'élimination du nombre de locuteurs (par éradication physique de ces derniers ou bien par non-transmission intergénérationnelle de cette langue)
- l'absorption de cette langue dans une autre (cas de glottophagie)

On le voit : la sanction écologique de la compétition fonctionnelle entre plusieurs langues au sein d'un même écosystème consiste en l'élimination à terme d'une des langues (la plus faible) sauf si une diversification des fonctions se trouve avoir été mise en œuvre, pour des raisons historiques ou autres. A Maurice et aux Seychelles, le français et le créole ont pu se maintenir aux côtés de l'anglais au prix d'une diversification des fonctions : très grossièrement, anglais, langue du commerce et de la relation internationale, français langue de la culture (la presse, dans ces pays est majoritairement en langue française, créole langue de l'identité dotée d'une fonction véhiculaire forte.

1.3. les nouvelles données de la diglossie : la question de la transmission des langues

2. Destin de la parole créole dans les petites Antilles (Guadeloupe, Dominique, Martinique, Sainte-Lucie) à l'heure de l'internet (exposé de Daniel Barteaux)